



## 2. Adoption de l'ordre du jour

### [Résolution 2022-11-29-CÉ-016](#)

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M. Jean-Nicolas St-Louis avec les modifications suivantes :

- Ajout du point 4.5, campagne de financement des articles à l'effigie de l'école;
- Ajout du point 12, Salon du livre, ce qui décalera les points suivants dans l'ordre où ils étaient présentés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 3. Lecture et adoption du procès-verbal du 27 septembre 2022

### [Résolution 2022-11-29-CÉ-017](#)

Chaque membre du conseil d'établissement ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 27 septembre au moins six heures avant le début de la présente séance;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Valérie Serres :

Que soit adopté le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 27 septembre 2022, après avoir apporté une correction à la suite d'une coquille.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 4. Suivi au procès-verbal

### 4.1 **Projet cour d'école Curé-Martel (juin 2022)**

M<sup>me</sup> Derome avise les membres du CÉ que le projet est mis sur la glace, le temps que le MEQ réponde à la demande d'un agrandissement de l'école déposé par le CSSDHR.

M<sup>me</sup> Valérie Serres suggère de contacter l'intervenante pivot de la santé publique pour obtenir du soutien (école en santé).

### 4.2 **Projet comité uniformes (printemps 2022)**

M<sup>me</sup> Derome questionne les parents concernant la pertinence et l'appréciation d'un uniforme. M<sup>me</sup> Valérie Serres apprécie l'uniforme, mais mentionne que la veste est perdue dans les premiers jours de classe. M<sup>me</sup> Geneviève Maude Cloutier apprécie la gestion simple de la routine de l'uniforme. M. Pierre-Vincent Bélisle mentionne que le tissu de l'uniforme est trop mou et qu'il forme des mailles. Il précise aussi que le tissu de l'uniforme précédent était mieux que le Dry Fit.



Il précise que les élèves doivent porter plusieurs épaisseurs et que les chandails font souvent des mailles. M<sup>me</sup> Charrette mentionne que les tailles sont variables. M<sup>me</sup> Derome précise que les chandails sont garantis et qu'on peut les échanger si des mailles sont présentes. M<sup>me</sup> Désirée adore le demi-uniforme, mentionne que la routine est ultra-efficace, que la couleur tient bien, que c'est mieux que le coton régulier et que le vieux ou le nouveau chandail sont comparables parce que la durabilité est excellente. La journée de congé d'uniforme est questionnable selon certains. Elle crée généralement du plaisir aux élèves, mais aussi de l'anxiété pour d'autres élèves. Un parent précise que ses enfants discutent de l'habillement des autres élèves suite à une journée couleurs.

M<sup>me</sup> Derome comprend que l'uniforme est apprécié, mais qu'il faut se questionner sur le tissu et peut-être sur le modèle. Elle propose la formation d'un comité de parents pour réfléchir au produit et à la compagnie de l'uniforme. M<sup>me</sup> Charrette suggère de conserver le fournisseur actuel (pour ne pas ajouter encore une fois un uniforme complètement différent) et d'explorer les options du fournisseur pour ensuite proposer un sondage aux parents.

#### 4.3 **Caisse scolaire Desjardins**

La caisse scolaire ne fera plus de manipulation d'argent dans l'école. La caisse demande de faire seulement de la publicité. M<sup>me</sup> Charette se demande la pertinence de faire de la publicité pour une institution financière au profit d'une autre, puisque la caisse n'est plus considérée comme scolaire.

#### 4.4 **Projet *L'enfant s'éveille s'émerveille***

À la dernière rencontre du C.É., on avait approuvé un montant de 800 \$ au fonds à destinations spéciales pour couvrir la différence des frais de service d'ergothérapie. Cette année, le projet *L'enfant s'éveille s'émerveille* ne fera pas de campagne de financement. Cependant, les organisateurs feront un bingo hebdomadaire pour amasser des fonds. Puisqu'il n'y aura pas de campagne de financement, le montant maximal approuvé de 800 \$ sera défrayé par le fonds à destinations spéciales en totalité.

#### 4.5 **Campagnes de financement**

Vente de produits à l'effigie de l'école (tuque et casquette) et M<sup>me</sup> Derome suggère un chandail d'éducation physique et des shorts, aux couleurs des Daltons, à l'effigie de l'école. Les profits permettraient de racheter des chandails neufs pour les équipes sportives. M<sup>me</sup> Charette propose de faire faire un coton ouaté à l'effigie des Daltons pour que les élèves et le personnel de l'école puissent porter le chandail le vendredi précédent les matchs.

### 5. **Question du public**

Aucune question.



**6. Site Internet pour formations, capsules, fiches**

Site Internet pour formations, capsules, fiches :  
<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire>

M<sup>me</sup> Charette propose la visite sur le site web de formations obligatoires pour les membres des conseils d'établissement.

**7. Approbations par courriel déjà faites :**

**7.1 Approbation des sorties du 27 octobre et 4 novembre 2022**

Annulé et joint au point 8.

**8. Approbation massive des sorties 22-23**

[Résolution 2022-11-29-CÉ-018](#)

M<sup>me</sup> Derome présente les tableaux des sorties et des activités qui seront réalisées à partir des mesures budgétaires reçues.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Cynthia Hethrington :

Que les sorties 2022-2023 soient approuvées.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

**9. Photos scolaires (discussion et décisions pour 2023-2024)**

[Résolution 2022-11-29-CÉ-019](#)

Les parents apprécient les photos de MissKit. Certains auraient aimé avoir une vraie photo de groupe au lieu d'une mosaïque. M<sup>me</sup> Derome explique que c'est par économie de temps que nous avons fait le choix d'une mosaïque. M. Eric Desautels mentionne qu'il a commandé les photos après la date butoir et que tout s'est très bien déroulé, sans anicroche. Il est satisfait. M<sup>me</sup> Charette mentionne que ce que nous avons fait comme demandes par rapport à l'an dernier et elles ont été entendues et respectées. M<sup>me</sup> Marie-Claude Tremblay mentionne que les poses sur l'estrade étaient difficiles à faire et que le fait d'être à l'extérieur a augmenté le temps nécessaire dû au passage des camions sur la piste cyclable, ce qui n'était pas prévu en raison des travaux de la Ville lors de la prise des photos.

À la lumière des commentaires, il est proposé par M<sup>me</sup> Guylaine Lévesque :

Que le contrat de photos scolaires 2023-2024 soit attribué à la compagnie MissKit.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**



## 10. Fonds à destinations spéciales

### 10.1 Relevé du FDS

M<sup>me</sup> Derome présente le relevé du FDS et donne des explications des différentes dépenses et entrées d'argent.

M<sup>me</sup> Geneviève Maude Cloutier se demande pour quelles raisons le CSS ne fournit pas d'emblée de ENI (ou TNI) pour le gymnase puisque, par définition, c'est une classe et qu'il devrait en avoir un. Elle se demande pourquoi nous devrions amasser des dons pour financer ce qui devrait être payé par le CSSDHR. Elle ira présenter son point de vue au comité de parents.

### 10.2 Approbation don Desjardins (1995 \$)

#### [Résolution 2022-11-29-CÉ-020](#)

L'école de Richelieu a reçu un don de 1995 \$ de la Caisse de Rouville pour acheter des jeux aux élèves pour la cour d'école.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Isabelle Lagacé :

Que le don soit approuvé et déposé dans le fonds à destinations spéciales.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

### 10.3 Approbation don B-Sports (4500 \$)

#### [Résolution 2022-11-29-CÉ-021](#)

L'école de Richelieu a reçu un don de 4500 \$ pour acheter un écran numérique interactif, le faire installer dans le gymnase, ainsi que pour construire et installer un boîtier de protection afin de le protéger.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-Claude Bérubé :

Que le don soit approuvé et déposé dans le fonds à destinations spéciales.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

## 11. Adoption de l'utilisation du budget du C.É. (400 \$)

#### [Résolution 2022-11-29-CÉ-022](#)

M<sup>me</sup> Derome présente les possibilités pour l'utilisation du budget. Historiquement, le CÉ remettait le budget au CIER pour l'achat de matériel utile pour la conception d'ateliers pour nos élèves.



Il est proposé par M. Jean-Nicolas St-Louis :

Que cette somme soit utilisée pour acheter du matériel au CIER qui servira à nos élèves.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **12. Approbation du Salon du livre**

### [Résolution 2022-11-29-CÉ-023](#)

M<sup>me</sup> Derome propose d'inviter une librairie à l'école pour que les élèves puissent avoir accès à des livres et que la librairie soit présente en soirée pour les parents. La librairie nous remet normalement 15 % des ventes pour renflouer la bibliothèque. M<sup>me</sup> Geneviève Maude et M<sup>me</sup> Désirée aimeraient s'impliquer pour la tenue de l'événement.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Désirée Laroque :

Que cet événement puisse être tenu.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

## **13. Information du Comité de parents**

1. Les comités de parents préparent des conférences. Si nous avons des idées, nous pouvons les présenter.
2. La représentante du comité de parents EHDAA nous proposait de communiquer aux parents davantage d'informations à propos des plans d'intervention et des services offerts aux élèves HDAA.
3. PEVR : Le nouveau PEVR sera réalisé d'ici juin 2023. Les statistiques et taux de réussite des dernières années ont été présentés aux parents du comité de parents.

## **14. CIER**

1. La bénévole en chef, Hélène, s'est cassé le pied lors de la journée de la vente de plantes.
2. Le CIER participera au Marché de Noël pour la vente de miel.
3. Plusieurs équipements technologiques ne fonctionnent pas, sauf la géothermie. Il faudra améliorer la situation. Le CIER est responsable de leur réparation.



**15. OPP**

M<sup>me</sup> Derome nous mentionne que les membres de l'OPP ont été hautement sollicités pour toute sorte de projets : les photos, la bibliothèque, le marché de Noël, la visite des hygiénistes dentaires... Elle se réjouit de l'implication des parents et de la relève.

**16. Correspondance**

M<sup>me</sup> Derome remet une enveloppe de publicité de photographe à la présidente du CÉ.

**17. Varia**

Aucun.

**18. Levée de la séance**

[Résolution 2022-11-29-CÉ-024](#)

Il est proposé par M<sup>me</sup> Geneviève Maude Cloutier :

Que la séance soit levée à 21 h 08.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**Marie-Pier Charette**  
Présidente du CÉ

---

**Christine Derome**  
Directrice